



## Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

---

### Réunion du mercredi 23 août 2023 (par voie électronique)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Eric JOYON, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT.

### REPRISE DES CHAMPIONNATS SENIORS

---

- \* REGIONAL 1 : Samedi 02 septembre 2023
- \* REGIONAL 2 : Dimanche 10 septembre 2023
- \* REGIONAL 3 : Dimanche 10 septembre 2023

### PLANNING DES REUNIONS DE RENTREE

---

Comme chaque début de saison, la LAuRAFoot invite les clubs disputant un championnat Senior régional à participer à des réunions d'informations dites de « rentrée ».

Celles-ci se dérouleront selon le calendrier ci-après :

\* **Clubs Seniors des championnats R1 (Poule C) et R2 (Poules C, D, et E)**  
Mercredi 30 août 2023 à 18h00 au siège de la Ligue à LYON (Tola Vologe)

\* **Clubs Seniors des championnats R1 (Poules A et B) et R2 (Poules A et B)**  
Jeudi 31 août 2023 à 18h00 au siège de la Ligue à COURNON D'AUVERGNE (13, rue du Bois Joli)

\* **Clubs Seniors des championnats R3 (Poules A, B, C, et D)**  
Vendredi 08 septembre 2023 à 18h00 au siège de la Ligue à COURNON D'AUVERGNE (13, rue du Bois Joli)

\* **Clubs Seniors des championnats R3 (Poules E, F, G, H, I, et J)**  
Vendredi 08 septembre 2023 à 18h00 au siège de la Ligue à LYON (Tola Vologe)

### RAPPEL – LES TYPES D'HORAIREES - Rappel de l'Article 31 des Règlements Généraux de la Ligue.

---

Il existe 3 types d'horaire :

**L'horaire légal :**

C'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun Club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

A savoir :  
Samedi 18h00 en R1.  
Dimanche 15h00 en R2 et R3.

#### **L'horaire autorisé :**

C'est l'horaire qui nécessite une demande officielle du Club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le Club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.

A savoir :

Dimanche 14h30 ou 15h00 en R1.  
Dimanche 14h30 en R2 et R3.  
Dimanche entre 12h30 et 13h00 (uniquement en lever de rideau et avec exclusion du R1).  
Samedi entre 19h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R2 et R3.  
Samedi entre 18h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E5) par pas de 30 minutes en R1.

#### **L'horaire négocié :**

C'est l'horaire qui a été convenu par deux Clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

**ATTENTION** : Dans le cas d'une distance supérieure à 200 kms entre deux équipes, l'équipe qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, l'horaire légal sera appliqué.

## **PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE**

---

**3 périodes régissent les changements d'horaire :**

#### **Période VERTE :**

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : ***accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.***

#### **Période ORANGE :**

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : ***accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.***

#### **Période ROUGE :**

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : ***modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.***

#### **ATTENTION :**

- En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.
- Les changements de terrain au sein d'un Club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du Club recevant. Le Club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue, par mail et par téléphone, les Officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

## **COURRIER DES CLUBS (horaires)**

---

### **REGIONAL 1 – Poule A**

#### **\* F.C. CHAMALIERES (520923)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront les dimanches à 15h00 au Complexe Sportif Claude Wolff (terrain synthétique) à CHAMALIERES.

#### **\* VELAY F.C. (581803)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront les dimanches à 15h00 au stade Victor Reigner à POLIGNAC.

## **REGIONAL 1 – Poule B**

### **\* U.S. BLAVOZY (518169)**

Le match de la 2<sup>ème</sup> journée : U.S. BLAVOZY / F.C. SAINT CYR AU MONT D'OR se déroulera le samedi 02 septembre 2023 à 18h00 sur le terrain d'honneur du stade Panassac à BLAVOZY.

Tous les autres matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le dimanche à 15h00 sur le terrain d'honneur du Stade Panassac à BLAVOZY.

### **\* Ac. S. MOULINS FOOT (581843)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront les samedis à 18h30 au stade Hector Rolland à MOULINS.

### **\* F.C. SAINT CYR AU MONT D'OR (530052)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront les dimanches à 15h00 au stade des Combes (terrain synthétique) à SAINT CYR AU MONT D'OR.

### **\* O. SALAISE RHODIA (504465)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront les samedis à 18h00 au stade de la Terre Rouge (terrain synthétique) à ROUSSILLON.

### **\* F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS (504256)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront les dimanches à 15h00 au stade Armand Chouffet à VILLEFRANCHE SUR SAONE.

## **REGIONAL 1 – Poule C**

### **\* F.C. ANNECY (504259)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront le dimanche à 15h00 au parc des Sports - terrain n° 2, pelouse synthétique Annecy.

### **\* F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 (504281)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront les dimanches à 15h00 au stade municipal (terrain synthétique) à PERONNAS.

### **\* F.C. LA TOUR SAINT CLAIR (550032)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront les dimanches à 15h00 au stade Gérifondière à SAINT JEAN DE SOUDAN.

### **\* F.C. VAULX EN VELIN (504723)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront les dimanches à 15h00 au stade Francisque Jomard à VAULX EN VELIN.

## **REGIONAL 2 – Poule A**

### **\* Esp. CEYRAT (529030)**

Le match n° 25981662 : Esp. CVEYRAT / A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE se déroulera le samedi 09 septembre 2023 à 20h00 au stade Olivier Vernadal – terrain synthétique – à CEYRAT.

## **REGIONAL 2 – Poule B**

### **\* F.C. CHATEL GUYON (520289)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront les samedis à 19h00 au stade de la Vouée à CHATEL-GUYON.

### **\* FIRMINY INSERSPORT (504278)**

Les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront au stade de Firmament – terrain synthétique de FIRMINY, selon l'horaire suivant des rencontres :

- du 02 au 24 septembre 2023 : le samedi à 19h00.

- du 07 octobre au 26 novembre 2023 : le dimanche à 15h00.

- du 02 décembre 2023 au 24 février 2024 : l'e samedi à 19h00.
- du 02 mars au 09 juin 2024 : le dimanche à 15h00.

### **REGIONAL 2 – Poule C**

#### **\* ROANNE FOOT 42(552975)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le samedi à 19h00 au stade Henry Malleval de ROANNE à l'exception de la rencontre de la 1<sup>ère</sup> journée : ROANNE FOOT 42 / L'ETRAT LA TOUR SPORTIF qui se déroulera le samedi 09 septembre 2023 à 18h00.

### **REGIONAL 2 – Poule D**

#### **\* A.S. SUD ARDECHE (550020)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le samedi à 19h00 au stade Georges Marquand de Dugradus. (rectificatif : terrain gazonné et non synthétique).

### **REGIONAL 2 – Poule E**

#### **\* F.C. CHAMBOTTE (551005)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le dimanche à 15h00 sur le terrain Francis Ivars à LA BIOLLE.

### **REGIONAL 3 – Poule A**

#### **\* S.C. AM. CUSSETOIS (506255)**

Le match n° 24315.1 : S.C.A. CUSSET / U.S. MURAT se déroulera le dimanche 10 septembre 2023 à 15h00 au terrain René Ferrier (pelouse synthétique) du Complexe Sportif Jean Moulin à CUSSET.

### **REGIONAL 3 – Poule D**

#### **\* ROANNAIS FOOT 42 (552975)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront les dimanches à 15h00 sur l'annexe (terrain synthétique) du stade Henry Malleval à ROANNE.

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance